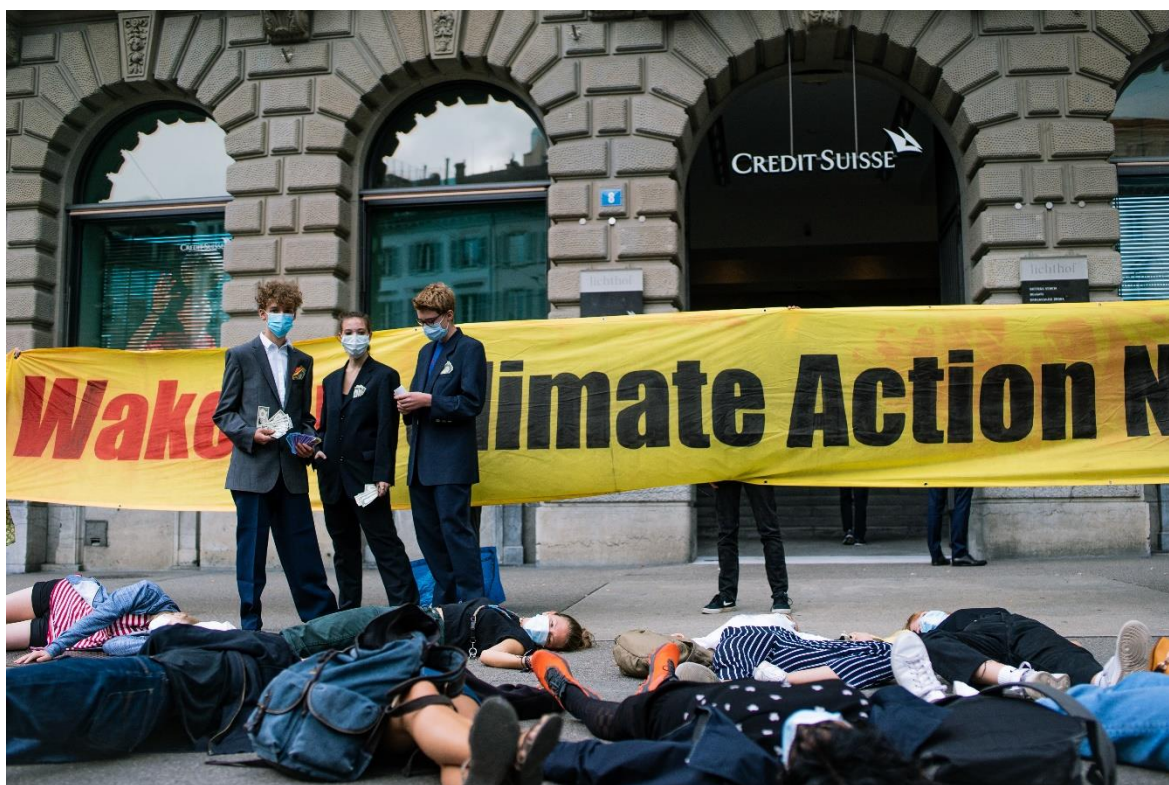




Arguments de la grève suisse du climat

Pourquoi envoyons-nous les établissements financiers suisses à l'"audit" ?



Paradeplatz en juillet 2020

Contrairement à la crise financière de 2008, le secteur financier a maintenant la possibilité de faire partie de la solution, et non du problème. De cesser d'essayer de soutenir l'insoutenable. De reconstruire l'économie afin qu'elle résiste au prochain choc qui se produira. Car contrairement à COVID-19, nous ne pourrions pas nous isoler du changement climatique et de la dégradation de l'environnement. Et nous ne pourrions pas dire que nous ne l'avions pas vu venir.

-Frank Elderson, gouverneur de la Banque centrale des Pays-Bas

Table de matières

Résumé:	2
Ce qui s'est passé jusqu'à présent:	3
Que veut la grève du climat en général?	4
Qu'exigeons-nous des institutions financières suisses?	4
Les résultats de l'échange et les actions futures:	6
Audit final et nouvelle liste	7
1. TRANSPARENCE	8
2. NEUTRALITE CLIMATIQUE d'ici 2030	10
3. TRAJECTOIRE DE DESCENTE	13
4. LES CRITÈRES D'EXCLUSION	15
Informations générales sur le secteur financier à l'intention des clients	18

Résumé:

En été 2019, la grève du climat s'est fixé pour objectif de dresser une liste des établissements financiers suisses selon leur respect du climat. En effet, le lien entre les institutions financières suisses et le changement climatique a été reconnu par le mouvement et est considéré comme très alarmant. Après tout, la place financière suisse alimente un réchauffement global de 4 à 6 degrés par ses flux financiers¹. D'une part, la liste des grèves climatiques vise à augmenter la pression sur les plus grands "leviers climatiques" ou "pêcheurs climatiques" en Suisse, en leur demandant d'agir. D'autre part, le mouvement climatique est préoccupé par le fait d'avoir ses propres finances avec une "institution financière verte", bien que ce choix soit difficile à faire en raison des nombreux greenwashings et du manque de transparence qui prévaut. La liste est destinée à simplifier ce choix.

Diverses réunions avec des acteurs financiers*, des recherches et discussions sur le sujet ont montré que - pour pouvoir dresser une liste objective des institutions financières en ce qui concerne leur respect du climat - nous avons besoin d'informations supplémentaires sur les institutions financières. Pour cette raison, chaque institution financière contactée jusqu'à présent a reçu un questionnaire, alias "Abschlussprüfung", le 07.07.2020. L'audit final contient des questions sur la transparence, les objectifs et mesures climatiques et doit être complété, accompagné de pièces justificatives et nous être retourné avant le 1er novembre 2020. Les réponses respectives seront utilisées pour la classification de la liste finale, qui sera publiée début novembre. L'objectif de la présente argumentation est d'expliquer notre démarche et d'exposer nos revendications, afin que les acteurs financiers puissent mieux comprendre ce que veut la grève du climat, mais aussi que les particuliers eux-mêmes puissent confronter leurs institutions financières à notre questionnaire.

¹[Kohlenstoffrisiken für den Finanzplatz Schweiz](#), Bafu 2015



Ce qui s'est passé jusqu'à présent:

Le 26 novembre 2019, le PDG et le président du conseil d'administration* des 47 plus grandes banques suisses et des 37 plus grandes compagnies d'assurance ont reçu une lettre dans laquelle nous attirions leur attention sur le rôle du secteur financier dans la crise climatique et faisons référence à nos exigences (voir ci-dessous). Dans cette lettre nous communiquions que ceux qui ne répondraient pas à nos exigences finiraient sur la "liste noire" de la grève du climat, et ceux qui se déclareraient publiquement en faveur de sa mise en œuvre finiraient sur la liste verte. Quelques semaines plus tard, le 16 décembre, nous avons adressé 263 lettres au Parlement fédéral pour attirer l'attention des politiciens sur nos exigences et leur faire savoir que nous attendions d'eux qu'ils réglementent plus strictement la place financière suisse en matière de transparence et de mesures climatiques.

Parmi les institutions financières contactées, seules 22 nous ont répondu début avril - certaines nous invitant à une réunion d'échange. Les autres ont reçu une lettre de rappel le 6 avril, dans laquelle nous les informions que nous avons ajouté une liste gris clair et une liste grise en plus de la liste noire, et que nous souhaitions une réponse avant la fin du mois de juin.

Jusqu'à présent, nous avons parlé avec les représentants de 15 institutions financières, soit en ligne par vidéo, soit en personne, et nous avons échangé des courriels avec plus de 12 autres. Nous avons fait part de nos demandes et avons également reçu des réactions. Grâce à ce processus, nous avons accumulé de nombreuses connaissances et avons remarqué que les deux dernières lettres contenaient trop peu d'explications concernant nos demandes, les termes précis de leur mise en œuvre et leur signification concrète.

Grâce à nos échanges avec les représentants des institutions financières, ainsi qu'à l'accumulation de connaissances spécialisées de la part d'experts financiers, nous avons **clarifié et formulé ce qui est possible et nécessaire**. Nous savons maintenant exactement ce que nous pouvons attendre des institutions financières.

Le document suivant décrit nos demandes en détail, dans le but de **clarifier les ambiguïtés** parmi les représentants des institutions financières, ainsi que de **créer une transparence** sur notre approche et de **diffuser des connaissances** sur nos demandes, leur contenu et leur pertinence. De cette façon, les clients peuvent se rendre eux-mêmes dans leurs banques, compagnies d'assurance, fonds de pension ou sociétés de gestion d'actifs, et demander ce qui est nécessaire de toute urgence.



Que veut la grève du climat en général?

Nous sommes des gens qui se soucient du présent et de l'avenir de nos sociétés et de notre planète. Bien que les faits scientifiques concernant la crise climatique soient connus depuis des décennies, les décideurs* refusent d'agir en conséquence. C'est pourquoi nous nous battons pour une société plus juste et plus durable.

Nous avons trois demandes générales (des informations supplémentaires sur ces demandes peuvent être trouvées [ici](#)) :

1) Urgence climatique:

La Suisse reconnaît que la catastrophe climatique est une crise qui doit être surmontée. Elle doit donc réagir à cette crise et informer la société de manière compétente.

2) Émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici 2030:

Nous demandons à la Suisse de produire zéro émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici 2030 sans planifier de technologies de compensation. Les émissions nettes de gaz à effet de serre doivent diminuer d'au moins 13 % par an entre le 1.1.2020 et le 1.1.2024, puis d'au moins 8 % par an jusqu'au 1.1.2030. Toutes les parts sont relatives aux émissions de 2018.

3) Justice climatique:

La protection du climat est également une question de justice sociale et mondiale. Les groupes les plus faibles de la société ne devraient pas souffrir de la vie des plus riches. Ainsi, nous demandons la mise en œuvre du principe du pollueur-payeur : ceux qui causent et bénéficient des émissions de gaz à effet de serre et de la pollution doivent être tenus responsables. Ils doivent prévenir les dommages, ou réparer les dommages déjà causés.

Qu'exigeons-nous des institutions financières suisses?

Comme l'exige notre appel en faveur de la justice climatique, "les personnes qui causent et bénéficient des émissions de gaz à effet de serre et de la pollution devraient être tenues responsables". Comme le montre le Master Plan de l'Alliance pour le climat, la place financière suisse est le plus grand "levier climatique" de Suisse, puisque les activités qu'elle contrôle sont à l'origine d'au moins 20 fois les émissions de gaz à effet de serre (GES) nationales². En effet, les institutions suisses investissent des milliards dans des entreprises et des projets néfastes pour le climat par le biais d'investissements, de financements et d'assurances, permettant souvent leur inception - ou continuant à les rendre possibles. Toutes les décisions en matière d'investissement, de crédit et d'assurance ont donc un impact majeur sur l'économie. Elles décident qui reçoit combien d'argent et à quelles conditions. Le secteur financier a donc une influence majeure sur le développement d'une économie. En d'autres termes: si l'industrie du charbon ne reçoit plus d'argent, il n'y aura bientôt plus d'industrie du charbon. Mais la place financière suisse doit également devenir neutre sur le plan climatique (net 0), comme le demande notre deuxième demande.

Afin de réaliser notre exigence de **justice climatique et de "net zero", la place financière suisse doit être massivement mise en cause**. Nous avons donc élaboré des demandes spécifiques pour les institutions financières suisses :

² Climate Alliance Switzerland (2016). Plan directeur pour le climat en Suisse



Nos exigences:

1) Transparence: Nous demandons une publication transparente et immédiate des flux financiers (financement, investissements et services d'assurance) de votre institution financière et de ses filiales.

2) Net 0 d'ici 2030: Nous appelons à une réduction des émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre de leurs flux financiers à net 0 d'ici 2030, y compris les financements, investissements et services d'assurance nationaux et étrangers qui conduisent indirectement ou directement à des émissions de gaz à effet de serre.

- a) **Désormais,** plus de nouveaux investissements, de prêts et de services d'assurance pour les projets et les entreprises actives dans le domaine des combustibles fossiles ! Cela inclut les industries du charbon, des sables bitumineux, du gaz naturel et du pétrole.
- b) **Plan d'action:** Votre institution financière s'engage à présenter des plans clairs d'ici la fin de 2020, avec des objectifs et des mesures concrètes pour ramener vos flux financiers (prêts, investissements, services financiers et d'assurance) à un niveau net zéro d'ici 2030.

Qui figure sur notre liste?

Les institutions financières que nous avons contactées figurent sur notre liste (disponible à l'adresse <https://climatestrike.ch/de/how-green-is-your-financial-institution>) Parmi elles, on trouve les plus grandes banques, les plus grandes compagnies d'assurance et certaines sociétés de gestion d'actifs. Pour des raisons de ressources,³ aucun fonds de pension n'a été contacté à ce jour. Néanmoins, nous voyons un grand besoin d'action dans ce domaine. Sur ce point, nous vous renvoyons à la notation des fonds de pension de la Climate Alliance⁴.

Quel est l'objectif de notre liste?

D'une part, nous voulons utiliser les listes pour **augmenter la pression sur la place financière suisse afin qu'elle agisse**. Lors des discussions avec les représentants des institutions financières, nous avons souvent entendu dire qu'il appartient aux responsables politiques de mettre en œuvre des mesures réglementaires et de veiller à ce que les coûts soient réels, de sorte que les investissements et le financement des combustibles fossiles cessent automatiquement : Les politiciens, par contre, se disent que les politiques prohibitionnistes ne sont pas une solution, le secteur privé doit agir seul. Le temps de l'évitement des responsabilités est révolu depuis longtemps, il faut maintenant agir. D'autre part, la liste sert de guide pour les clients soucieux du climat aidant à **choisir leur institution financière en fonction de son respect du climat**. Les individus ont souvent du mal à s'orienter sur les politiques climatiques de l'institution financière qu'ils considèrent, ce qui est une préoccupation importante dans la grève du climat. Nous avons remarqué que même si les institutions financières se disent durables sur leurs sites web, très peu

³ Durée limitée. Nous sommes tous des jeunes qui s'engagent volontairement en faveur de la justice climatique, parallèlement à l'école, aux études et/ou au travail.

⁴ <http://www.klima-allianz.ch/klima-rating>



d'entre elles fournissent des exemples concrets et des mesures de mise en œuvre. Ou alors, ils mentionnent des mesures qui, sans un examen approfondi du sujet, manquent de clarté quant à leur efficacité réelle. En bref, considérant des institutions financières, la plupart d'entre nous ne savent pas lesquelles font semblant d'être vertes et lesquelles le sont vraiment. C'est précisément cette confusion et cette désorientation que nous voulons contrecarrer avec notre liste.

Les résultats de l'échange et les actions futures:

Après un échange avec plus de 25 banques, gestionnaires d'actifs et compagnies d'assurance, nous sommes arrivés à la conclusion que nous **ne disposons pas d'informations suffisantes pour classer objectivement les établissements financiers suisses dans une liste en fonction de leur respect du climat**. Le vert est clair : ce sont les institutions qui se sont engagées publiquement à mettre en œuvre nos exigences. Mais que faisons-nous du reste ? Nous voulons deux gradations supplémentaires : le gris et le noir, afin de pouvoir distinguer les banques aux ambitions moyennes de celles qui sont nuisibles au climat. Mais il nous a été difficile de classer le gris et le noir. Quels critères objectifs pouvons-nous utiliser ? Dans la liste provisoire, les institutions répertoriées sur la liste grise participaient à des initiatives. La liste noire comprenait des instituts qui apparaissaient sur les rapports comme des "pêcheurs du climat". Mais nous n'étions pas satisfaits de ces critères.

La participation à des initiatives ne suffit pas :

Il a été constaté que les initiatives signées ne constituent pas un critère suffisant pour évaluer le respect du climat par une institution financière. Le problème est qu'elles ne sont pas prises au sérieux de façon égale par toutes les institutions financières qui les signent : En effet, les initiatives ne sont pas contraignantes et aucune sanction ne suit leur non-réalisation. Par conséquent, la signature de ces initiatives ne garantit pas que l'institution financière mettra effectivement en œuvre des mesures de protection du climat. En outre, l'effort administratif qu'implique la participation à ces initiatives est si important que de nombreux petits établissements financiers ne peuvent pas se permettre de participer, bien qu'ils puissent être tout aussi ambitieux, voire plus ambitieux. De plus, pour de nombreuses institutions financières nationales, la participation à des accords internationaux n'est pas adaptée à leurs activités financières. C'est pourquoi nous n'avons pas été en mesure d'affecter de nombreuses petites institutions financières à une quelconque liste. Mais quelle que soit la taille d'une institution, chacun peut faire quelque chose pour le climat.

Nous nous intéressons à ce que fait réellement la banque ou la compagnie d'assurance :

Ce qui nous intéresse, ce n'est pas ce qui est écrit sur le papier, mais dans quelle mesure l'institution financière réduit réellement ses gaz à effet de serre. Cependant, comme nous n'avons pas le temps de lire tous les rapports de durabilité des institutions financières, et que la plupart de ces rapports ne sont de toute façon pas informatifs (la plupart d'entre eux ne concernent que l'écologie opérationnelle et non les flux financiers), nous avons décidé d'envoyer les institutions financières suisses à **l'audit final** ! Nous donnons à chacune **jusqu'au 1er novembre 2020** pour nous montrer à quoi ressemble leur transparence, leurs objectifs climatiques et leurs mesures. Nous avons prévu un questionnaire à cet effet.



Audit final et nouvelle liste

Nous mettrons à jour la liste précédente en fonction des résultats de l'audit. Cela continuera d'être basé sur nos exigences pour les institutions financières suisses. En fonction des résultats de l'audit, chaque institution recevra une note : "bon", "suffisant" ou "insuffisant". Les institutions contactées dont nous n'avons pas de nouvelles seront également considérées comme "insatisfaisantes". De toute évidence, le thème du "climat" ne leur semble pas assez important. Pour recevoir la note "bon", un établissement financier doit satisfaire les trois critères ci-dessous, ou s'engager par écrit à les mettre en œuvre. Pour qu'un établissement financier soit "suffisant", il doit répondre aux critères deux et trois. Tous les autres sont classés comme "insatisfaisants".

Schéma d'évaluation:

Bon	Suffisant	Insuffisant
1) Transparence (voir chapitre 1)		
Déjà mis en œuvre ou en cours et à mettre en œuvre d'ici la fin de 2020	Manque de transparence : les résultats individuels de l'analyse de l'OFEV PACTA sont communiqués d'ici la fin de l'année	Pas de transparence
2) Net 0 et mesures (voir chapitres 2 et 3)		
S'engage à atteindre l'objectif de 0 net d'ici 2030 et soumet un plan d'action avec des pistes de réduction pour atteindre cet objectif au plus tard à la fin de 2020	S'engage à atteindre l'objectif de 0 net au plus tard en 2050 et soumet un plan d'action avec des pistes de réduction pour atteindre cet objectif au plus tard à la fin de 2020	Ne fixe pas d'objectif de neutralité d'émissions, ou ne prévoit pas de voies et de mesures concrètes de réduction pour atteindre la neutralité climatique
3) Exclusion des combustibles fossiles (voir chapitre 4)		
Désormais, les investissements et le financement/assurance dans les énergies fossiles sont exclus.	Les énergies fossiles seront totalement exclues à partir de 2030. D'ici là, l'engagement sera poursuivi avec une stratégie d'escalade.	Pas d'exclusion complète des énergies fossiles, pas d'engagement avec des stratégies d'escalade

Comme nous voulons accueillir et soutenir les progrès, nous mettrons à jour la liste lorsque nous serons contactés. En outre, le contenu des exigences peut être adapté selon de potentiels développements. Le système d'évaluation peut également être développé en continu et des éléments tels que la biodiversité peuvent y être inclus. Par exemple, la perte de biodiversité est également une menace majeure.



Justification et exécution de nos demandes:

Dans le chapitre suivant, le contenu et la pertinence de nos exigences sont expliqués plus en détail.

1. TRANSPARENCE

Nous exigeons une publication transparente et immédiate des flux financiers (financement, investissements et services d'assurance) de votre institution financière et de ses filiales.

1.1 Pertinence de la transparence:

Tant qu'une institution ne connaît pas l'importance de sa contribution au réchauffement climatique, il est difficile de formuler des plans et des mesures de réduction concrètes et donc de mettre en œuvre efficacement l'Accord de Paris. Cela est formulé ainsi sur le site du PCAF:⁵

"Comme premier pas dans cette direction (pour limiter le réchauffement climatique à 1,5°C au-dessus des niveaux préindustriels), un bilan carbone harmonisé et transparent devient indispensable. La mesure et la divulgation des émissions de GES associées aux activités de prêt et d'investissement des institutions financières sont la base pour créer la transparence et la responsabilité et permettre aux institutions financières d'adapter leurs portefeuilles à la Convention de Paris sur le climat" (traduit de l'anglais).

En outre, les objectifs et les engagements ne garantissent pas qu'ils seront atteints. Nous voulons donc savoir dans quelle mesure l'institution financière réduit réellement ses émissions de gaz à effet de serre. Cela exige de la transparence. De plus, les clients ont le droit de savoir ce qu'il advient de leur argent. Après tout, les institutions financières influencent l'économie réelle et la stabilité financière influence notre bien-être social. Il est également important pour les personnes vivant ici de savoir si, comme par le passé, les avoirs bloqués font de la place financière suisse un risque pour l'ensemble de l'économie suisse.

1.2 Ce qui devrait être exactement "publié de manière transparente":

1.2.1 Transparence des flux financiers

Nous voulons voir combien d'argent circule dans quels secteurs, industries et pays. Nous supposons que chaque institution financière possède cette information, tant du côté des investissements que du côté du financement ou de l'assurance. Après tout, une bonne gestion des risques implique de savoir dans quels secteurs, industries et pays l'argent circule afin d'éviter d'éventuels risques cumulés.⁶

Les établissements financiers suisses devraient être en mesure de satisfaire cette exigence d'ici la fin de l'année, car nous supposons que les informations sont disponibles ou peuvent être traitées rapidement.

⁵ <https://carbonaccountingfinancials.com/about#our-mission>

⁶ Un risque très concentré pour l'argent parce qu'un portefeuille est surpondéré en titres, secteurs, pays, devises ou catégories d'actifs. Pour garantir la stabilité du centre financier, les institutions financières doivent éviter cela.



Exemple pour la page d'investissement :

- Au 30 décembre 2019, 25 % du portefeuille est constitué d'investissements⁷ dans le secteur de l'énergie :
 - dont 40% en énergies renouvelables, dont 40% en hydroélectricité
 - 40% dans le nucléaire,
 - 20 % dans les énergies fossiles, dont 3 % dans le secteur du charbon, etc.

1.2.2 Mesure et divulgation de l'empreinte des GES et divulgation de la trajectoire climatique des investissements et du financement

Nous voulons également que les institutions financières suisses rendent compte chaque année de leurs émissions de GES (empreinte carbone) et de la mesure dans laquelle elles soutiennent le réchauffement climatique par leurs flux financiers (analyse de scénarios). Nous voulons que le public puisse évaluer dans quelle mesure les flux financiers de l'institution financière considérée sont favorables ou nuisibles au climat. Cela vaut tant pour le secteur de l'investissement que pour celui du crédit. Il y a plusieurs façons de soutenir cette démarche. Par exemple, l'outil gratuit PACTA (Paris Agreement Capital Transition Assessment) est disponible pour l'analyse de scénarios, qui est également utilisée dans l'étude de l'OFEV. Il y a aussi l'[initiative PCAF, par exemple](#), qui soutient les banques dans le développement d'une norme de comptabilité carbone.

1.2.3 Mesures climatiques

En outre, comme expliqué plus en détail dans les chapitres 3 et 4, nous exigeons que les mesures climatiques, en particulier les critères d'exclusion, des institutions financières soient également mises à la disposition du public de manière transparente. Pour nous, il est insuffisant qu'une institution financière s'engage à atteindre l'objectif de 1,5 degré de l'accord de Paris si aucun plan avec des mesures concrètes pour sa mise en œuvre n'est disponible.

1.3 Horizon temporel

1.3.1 Côté investissement :

Pour la plupart des catégories d'actifs, différents outils de mesure de l'exposition existent depuis un certain temps, tant pour la mesure des émissions de GES que pour l'analyse des scénarios. Nous attendons donc des institutions financières suisses qu'elles communiquent de manière transparente et avec effet immédiat à la fois les émissions de GES et la trajectoire du scénario sur lequel les investissements sont situés. Nous attendons que les résultats de l'analyse PACTA ou d'analyses similaires soient présentés dans leurs rapports annuels ou de durabilité avec effet immédiat.

1.3.2 L'aspect financier :

Il existe également un certain nombre d'outils de mesure des émissions de GES et d'analyse de scénarios pour les prêts et d'autres domaines d'activité (assurance). Lorsque cela est possible, nous attendons donc des institutions financières suisses qu'elles fassent rapport de manière transparente dans ce domaine. Nous espérons au moins que les résultats individuels de l'analyse PACTA seront publiés d'ici la fin de cette année. En outre, dès que de nouveaux outils seront disponibles, une décision sera prise en faveur de l'un d'entre eux, et ces analyses seront effectuées régulièrement (annuellement) et feront l'objet d'un rapport transparent (résultats, portée et limites de l'analyse).

⁷ Total des actifs sous gestion



Comme la grève suisse du climat se réserve le droit d'adapter et de renforcer les exigences au fil du temps, cela s'applique également à la disponibilité des outils de mesure du financement. Si de nouveaux outils de mesure sont disponibles, ils doivent être utilisés et leurs résultats publiés. Les institutions financières suisses sont donc invitées à être proactives dans le développement et la poursuite du développement de ces outils.

1.3.3 Publication transparente des mesures climatiques

Les mesures relatives au climat devraient être publiées au plus tard à la fin de l'année 2020.

2. NEUTRALITE CLIMATIQUE d'ici 2030

Nous demandons une réduction à 0 net d'ici 2030 des émissions directes et indirectes de⁸ gaz à effet de serre de leurs flux financiers. Cela inclus les financements, investissements et services d'assurance nationaux et étrangers qui conduisent indirectement ou directement à des émissions de gaz à effet de serre.

2.1 Pertinence de la neutralité climatique

En 2015, la Suisse a [signé l'accord de Paris](#) avec un grand nombre d'autres États. Les parties contractantes sont ainsi tenues de contribuer à la limitation du réchauffement climatique à un niveau bien inférieur à 2°C par rapport au niveau préindustriel, dans le but de le maintenir en dessous de 1,5°C. Selon le [rapport du GIEC](#) (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), une limitation à un réchauffement de 1,5°C entraînerait des conséquences massivement moins négatives.

Pour atteindre la neutralité climatique, il faut s'attaquer à la **principale cause du réchauffement de la planète** : les émissions de gaz à effet de serre. Sur la base de cette limite supérieure, la science a pu calculer un budget d'émissions que l'humanité ne devrait pas dépasser, sinon le réchauffement climatique pourrait excéder les 1,5°C mentionnés ci-dessus. Cela mettrait ainsi en danger la survie de l'humanité. Le GIEC part du principe que si nous voulons avoir une chance de rester en dessous de 1,5°C de réchauffement, l'humanité peut encore émettre 570 gigatonnes de CO₂ entre 2018 et 2030. Cela signifie que plus aucun CO₂ ne peut être émis dans l'atmosphère par la suite. On parle ici d'émissions nettes 0 (= neutralité climatique).

La FINMA⁹ reconnaît les risques climatiques comme constituant d'importants risques à long-terme pour la stabilité du secteur financier suisse. Similairement, Mark Carney, gouverneur de la Banque d'Angleterre alerte : "**Les entreprises et les industries qui ne s'orientent pas vers des émissions de carbone zéro seront punies par les investisseurs et feront faillite.** Il y aura des industries, des secteurs et des entreprises qui s'en sortiront très bien pendant ce processus parce qu'ils feront partie de la solution, mais il y en aura aussi qui seront à la traîne et qui seront punies".¹⁰ Il déclare que plus les mesures de réduction d'émissions seront retardées, plus le risque de crash financier sera important. "*Si nous n'avons pas de planète, nous n'aurons pas un très bon*

⁸ Du champ d'application I au champ d'application III

⁹ [Finma](#) (2019) Nouveau rapport de la FINMA : Risk Monitor

¹⁰ [Guardian](#) (2019) Les entreprises qui ignorent la crise climatique vont faire faillite, selon Mark Carney.



système financier". En fin de compte, c'est vrai" ajoute-t-il à la phrase de James Gorman, PDG de Morgan Stanley.

2.2 Que signifie la neutralité climatique?

La neutralité climatique signifie qu'il ne peut y avoir plus d'émissions de gaz à effet de serre que ce qui peut être absorbé de manière permanente par le stockage naturel dans les forêts, l'eau et le sol. Actuellement, l'humanité émet environ 40 gigatonnes de CO₂ par an¹¹. Mathématiquement, ce n'est pas difficile de découvrir que si 570 gigatonnes de CO₂ est la limite supérieure à ne pas atteindre (voir ci-dessus), la communauté mondiale doit réduire ses émissions annuelles de CO₂ le plus rapidement possible. Plus l'on met de temps à réduire les émissions de CO₂ de manière significative, plus vite elles doivent être réduites pour ne pas dépasser la limite. Il est préférable pour la société, l'économie et le climat que les émissions soient réduites maintenant par rapport à l'année précédente et qu'elles continuent à diminuer constamment, plutôt que de découvrir en 2049 que nous avons presque dépensé le reste de notre budget CO₂ et que, dans le même temps, nous n'avons pas changé notre mode de vie. Par conséquent, une réduction significative des émissions par rapport à l'année précédente doit être réalisée le plus rapidement possible.

2.3 Que signifie concrètement la neutralité climatique pour la place financière suisse?

Le secteur financier lui-même est à l'origine d'émissions directes de CO₂ relativement faibles par rapport à l'industrie du ciment et de l'acier, par exemple. Cependant, le secteur financier a des émissions indirectes de CO₂ très élevées. Elles sont causées par les investissements, le financement et l'assurance de projets et d'entreprises. Il n'y a pratiquement aucune entreprise ou projet qui ne reçoive pas d'argent d'une banque, d'une compagnie d'assurance, d'un gestionnaire d'actifs, d'un fonds de pension, etc. Les **intermédiaires financiers ne sont pas seulement des vaisseaux passifs à travers lesquels l'argent circule ; ils peuvent contrôler activement où va l'argent et ont donc une grande responsabilité et obligation**. Pour la place financière suisse, le lien indirect avec les entreprises qui sont à l'origine des émissions de gaz à effet de serre doit donc être pris en compte. Car ce qui est important pour nous, ce ne sont pas les opérations elles-mêmes, mais les flux financiers. Pour devenir climatiquement neutre, les étapes suivantes sont importantes :

- 1) L'**exclusion des** investissements, des financements ou des assurances dans les combustibles fossiles, ainsi que des entreprises et des projets qui alimentent la crise climatique et font obstacle à la réalisation de la neutralité climatique.
- 2) La **coopération** avec des entreprises durables dans le domaine du conseil ainsi que par l'exercice des droits de vote (engagement) en faveur de la neutralité climatique.
- 3) Il est urgent d'accroître le **soutien du** secteur financier à l'économie nette 0. Étant donné que les institutions financières dépendent en partie de l'évolution de l'économie et que l'économie actuelle dans laquelle elles investissent, financent ou assurent n'est pas encore neutre sur le plan climatique, le secteur financier ne peut effectivement avoir des émissions nettes nulles que lorsque tous les secteurs économiques deviennent neutres sur

¹¹ <http://www.globalcarbonatlas.org/en/CO2-emissions>



le plan climatique. Cependant, il a un levier et une co-responsabilité évidente pour rendre l'économie réelle neutre en carbone.

2.4 Pourquoi exigeons-nous la neutralité climatique pour 2030 et non pour 2050 ?

- **Aspect de la nécessité:** afin de ne pas dépasser la limite supérieure de 1,5 °C, seul un [budget CO₂](#) limité est disponible au niveau mondial. Si nous continuons à l'échelle mondiale comme avant, il sera [épuisé](#) avant 2030. Si nous réduisons immédiatement les émissions, cela durera jusque dans les années 2030. L'objectif net 0 2050, en revanche, reporte à 2050 les mesures nécessaires d'urgence, de sorte qu'elles ne seront plus compatibles avec la limitation du réchauffement climatique à 1,5 °C.
- **Aspect d'équité:** étant donné que les pays riches hautement industrialisés ont eu des émissions par habitant comparativement énormes au cours des dernières décennies (y compris les sociétés multinationales, les projets et leurs financiers, les investisseurs et les assureurs), ils doivent maintenant contribuer plus largement et plus rapidement à la lutte contre le réchauffement climatique. Selon le principe du pollueur-payeur¹², les causeurs d'émissions ont la responsabilité de faire quelque chose. Les pays hautement industrialisés ont également été en mesure d'accroître leur richesse grâce aux émissions pendant des décennies et sont responsables d'une grande partie des émissions historiques, même si les pays aujourd'hui très peuplés rattrapent leur retard à cet égard. C'est pourquoi la Suisse a également une responsabilité historique vis-à-vis de la crise climatique. En tant que pays ayant les moyens financiers et technologiques de le faire, les mesures nécessaires sont également plus faciles à mettre en œuvre pour la Suisse que pour la majorité démunie des pays du monde. La Suisse a donc la grande chance et la grande responsabilité d'assumer un rôle de pionnier dans la politique climatique mondiale. Cela se justifie dans l'Accord de Paris avec la demande du "Principe d'équité". Les pays dont la prospérité matérielle est moindre auront plus de temps pour réduire leurs émissions afin que le niveau zéro net puisse être atteint au niveau mondial d'ici 2050. Car ce sont précisément les sociétés démunies du monde qui ne sont pas les principales causes du changement climatique provoqué par l'homme. Cependant, elles en subissent beaucoup plus les effets qu'en Suisse, comme le montrent les catastrophes dues aux tempêtes ou, plus récemment, le fléau des criquets en Asie du Sud et au Moyen-Orient.
- **Aspect lié au risque:** le complexe système climatique contient de nombreux processus qui peuvent se renforcer, appelés rétroactions ou points de basculement. Par exemple, le dégel du permafrost entraîne des émissions de méthane qui, à leur tour, réchauffent davantage le climat et entraînent donc un nouveau dégel. Selon les [connaissances actuelles](#), un point de basculement global est possible¹³ lorsque la température augmente de 2 degrés. L'incertitude quant au moment exact d'une telle catastrophe, due aux émissions supplémentaires de GES causées par les effets de rétroaction et à leur accélération actuelle par rapport aux prévisions, impose une limite supérieure de 1,5 degré. Le¹⁴ rapport du GIEC indique : "Les risques liés au climat pour les systèmes naturels et humains sont plus élevés pour un réchauffement climatique de 1,5°C qu'actuellement,

¹² Voir aussi l'article 74, paragraphe 2, de la Constitution fédérale suisse

¹³ [Steffen et al.](#) (2018). Trajectoires du système terrestre dans l'Anthropocène

¹⁴ [GIEC](#) (2019) Résumé pour les décideurs politiques



mais plus faibles qu'à 2°C (*confiance élevée*). Pour cette raison, le réchauffement climatique devrait être limité à 1,5°C, ce qui est beaucoup moins probable avec un net 0 d'ici 2050 (cf. aspect de nécessité).

2.5 Le zéro net d'ici 2030 est également une question de volonté:

Là où il y a une volonté, il y a un moyen. "Net 0 2030" est [techniquement et](#)¹⁵ socialement possible et nous donne dix ans pour développer un mode de vie compatible avec le climat.

"Le secteur financier a maintenant la possibilité de faire partie de la solution, et non du problème. De cesser d'essayer de soutenir l'insoutenable. De reconstruire l'économie afin qu'elle résiste au prochain choc qui se produira".

- Frank Elderson, gouverneur de la Banque centrale des Pays-Bas

D'autres ont des objectifs similaires, comme [Adélaïde](#), [Oslo](#), [Copenhague](#), [Londres](#) et [la Finlande](#), qui veulent devenir neutre sur le plan climatique d'ici 2035. De nombreuses entreprises se sont également fixé des objectifs ambitieux, notamment des sociétés de renommée mondiale et actives à l'échelle internationale. Leurs objectifs vont de la neutralité en CO2 à partir de 2020 à des émissions négatives en 2030 (voir, par exemple, les 700 entreprises du [collectif B Corp Climate](#)).

3. TRAJECTOIRE DE DESCENTE

Nous appelons à une réduction des émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre de vos flux financiers pour les ramener à zéro d'ici 2030. Votre institution financière s'engage à présenter des plans clairs d'ici la fin de 2020 avec des objectifs et des mesures concrètes pour ramener vos flux financiers (crédit, investissements, services financiers et d'assurance) à zéro d'ici 2030.

3.1 Qu'entend-on par "voies de réduction" pour les institutions financières?

Les émissions de gaz à effet de serre provenant des investissements, du financement et des assurances sont progressivement réduites à zéro au cours d'une période donnée, et l'institution financière fournit des informations sur la quantité de gaz à effet de serre économisée chaque année et sur la manière dont cela affecte le bilan global. L'objectif d'une voie de réduction basée sur la science est de ne pas dépasser la limite de 1,5°C¹⁶. Chaque trajectoire de réduction a donc le même horizon temporel ; net 0 en 2030. Cependant, les étapes de réduction peuvent être

¹⁵ [Stanford](#) (2009) Un chemin vers l'énergie durable d'ici 2030

¹⁶ Les objectifs adoptés par les entreprises pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont considérés comme "fondés sur la science" s'ils sont conformes à ce que les dernières études scientifiques sur le climat considèrent comme nécessaire pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris, à savoir limiter le réchauffement climatique à un niveau bien inférieur à 2°C par rapport aux niveaux préindustriels et poursuivre les efforts pour limiter le réchauffement à 1,5°C ([Objectifs fondés sur la science](#))



différentes. Il est important qu'elles soient basées sur les dernières découvertes scientifiques (voir par exemple l'initiative "Science Based Targets").

Comme les gaz à effet de serre s'accumulent dans l'atmosphère pendant de longues périodes, rendant les réductions de plus en plus coûteuses et difficiles avec le temps, il est important de réduire les sources de gaz à effet de serre aussi rapidement que possible. C'est pourquoi une voie de réduction linéaire, diminuant les émissions par étapes égales chaque année, est insuffisante. En effet, il est nécessaire d'établir une trajectoire de réduction qui soit plus raide au début de la décennie qu'au cours de la seconde moitié.

3.2 Pertinence pour le secteur financier

Nous nous fixons tous souvent des objectifs dans la vie. Dans un deuxième temps, nous réfléchissons à la meilleure façon d'atteindre ces objectifs. Pour pouvoir suivre cette voie, il est important de définir des objectifs intermédiaires et d'aborder les objectifs à long terme par des mesures à court terme. La réalisation de l'objectif de neutralité climatique pour le secteur financier suisse d'ici 2030 devrait être assurée en définissant une trajectoire de réduction pour chaque établissement financier. La définition d'une trajectoire de réduction est donc cruciale pour garantir que les objectifs de réduction des émissions puissent être atteints dans les délais prévus. Cela crée également une certaine responsabilité. Les engagements (tels que le 0 net jusqu'en 2030) ne sont donc décisifs que s'ils sont définis par des objectifs et des chiffres concrets.

En outre, le financement de l'industrie fossile a généralement une durée de plusieurs années, c'est pourquoi une planification à long terme est absolument essentielle. En outre, ces flux financiers doivent être réaffectés, par exemple au sein d'une banque, ce qui prend également du temps. De plus, le financement des entreprises porte généralement sur des projets d'infrastructure qui ont une durée de vie prévue de plusieurs décennies. Ainsi, l'argent qui circule aujourd'hui dans l'industrie fossile continuera, selon les prévisions actuelles, à provoquer des émissions de GES pendant des décennies. Une contribution à la réduction claire, transparente et compréhensible de la part de l'industrie financière suisse aura également un impact majeur sur l'industrie financière internationale. Si la place financière suisse joue un rôle de pionnier dans la lutte contre le changement climatique, elle peut améliorer sa compétitivité internationale et en tirer profit à long terme.



4. LES CRITÈRES D'EXCLUSION

Désormais, plus de nouveaux investissements, de prêts et de services d'assurance pour les projets et les entreprises actives dans le domaine des combustibles fossiles ! Cela inclut les industries du charbon, des sables bitumineux, du gaz naturel et du pétrole.

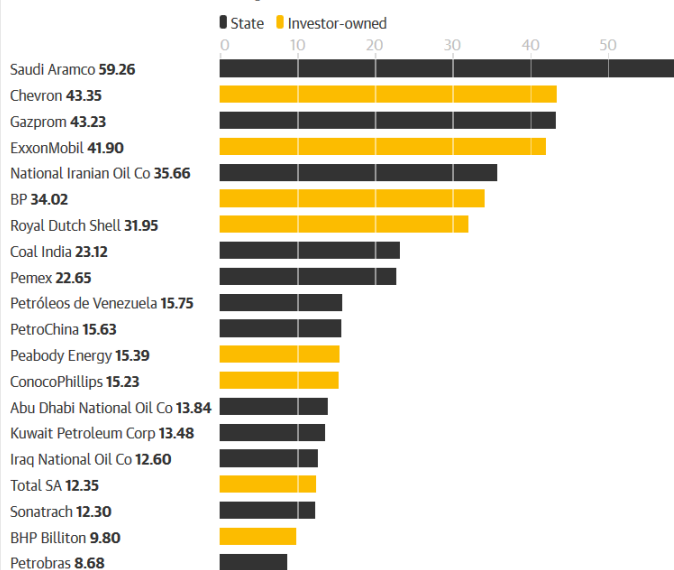
4.1 Définition et exigences

Depuis le début des années 2010, les institutions financières travaillent avec des directives dites ESG. Celles-ci prévoient des critères d'exclusion pour les industries critiques. Dans le cas de l'industrie fossile, ces critères d'exclusion présentent maintenant des lacunes dans presque tous les cas et n'excluent pas suffisamment les flux financiers fossiles.

Nous basons notre définition des combustibles fossiles sur l'évaluation du fournisseur de services financiers Bloomberg. En ce sens, nous incluons toutes les entreprises qui sont affectées à l'industrie du pétrole, du gaz ou du charbon (en aval, au milieu et en amont) dans l'industrie fossile.

The top 20 companies have contributed to 480bn tonnes of carbon dioxide equivalent since 1965

Billion tonnes of carbon dioxide equivalent



Guardian graphic | Source: Richard Heede, Climate Accountability Institute. Note: table includes emissions for the period 1965 to 2017 only

Les énergies fossiles, ou les entreprises qui les produisent, contribuent de manière significative aux émissions mondiales de gaz à effet de serre : Par exemple, 20 entreprises qui produisent les combustibles fossiles que sont le charbon, le pétrole et le gaz sont à elles seules responsables de plus d'un tiers de toutes les émissions depuis 1965 (voir graphique).¹⁷

Nous demandons donc **l'exclusion de tous les flux financiers fossiles** (investissements, prêts, financement du commerce, émissions et services d'assurance) avec **effet immédiat**. Les flux financiers fossiles existants ne doivent pas être renouvelés, mais

doivent être successivement retirés des portefeuilles financiers. Cela implique de vendre les actifs et de ne pas renouveler le financement existant.

Conglomerats : la grande majorité des entreprises mentionnées ci-dessus (industrie fossile ainsi que prestataires de services financiers, entreprises énergétiques et conglomerats ayant des

¹⁷ [The Guardian](#) (2019) révèle : les 20 entreprises à l'origine d'un tiers des émissions de carbone



branches d'activité dans le secteur fossile) sont des conglomérats. Cela signifie qu'une partie de l'entreprise n'est pas attribuée à l'industrie fossile. Ainsi, il est impératif que¹⁸:

1. **les services de financement et d'assurance** : L'exclusion complète des services de financement et d'assurance pour les entreprises de l'industrie des combustibles fossiles (seuil 0 %). En outre, nous demandons que seules les branches d'activité qui ne font pas partie de l'industrie fossile soient financées/assurées par le biais d'un financement/assurance spécifique au projet.
2. **Investissements** :
 - a. L'exclusion complète des entreprises du secteur fossile (seuil 0 %). Nous sommes conscients que de nombreuses entreprises seront ainsi retirées du portefeuille d'investissement, mais nous sommes convaincus que leur temps est écoulé et qu'elles seront remplacées par de nouvelles opportunités d'emploi encore plus nombreuses¹⁹.
 - b. Stratégie d'engagement (net 0 en 2030) pour les entreprises n'appartenant pas au secteur fossile (ciment, acier, industrie aéronautique, etc.) dans le but d'encourager les entreprises à devenir net 0 d'ici 2030. La stratégie d'engagement doit inclure une stratégie d'escalade claire, à partir du moment où un engagement est terminé et où l'entreprise est ainsi exclue. L'institution financière est également tenue de rendre compte de manière transparente des progrès réalisés.
 - i. Stratégie d'escalade : Si, dans un délai de 2 ans à compter du début du processus d'engagement, les mesures prises (interventions aux assemblées générales, soumission de propositions d'actionnaires, dialogue privé, etc.) ne sont pas fructueuses, alors l'entreprise doit être exclue de tous les portefeuilles et, si nécessaire, subir des poursuites en justice.

3.2 Engagement d'excursus

Par « engagement », nous entendons à la fois la recherche d'un dialogue avec les entreprises et l'exercice actif des droits de vote et la soumission de propositions d'actionnaires (également appelée approche de l'actionnariat actif).

Contrairement aux exclusions, l'engagement est l'approche consistant à prendre une voie neutre pour le climat qui inclut les entreprises de l'industrie fossile - en les amenant à suivre cette voie par l'imposition de conditions liées au financement. En ce moment, l'engagement est l'outil de choix dans le secteur financier. Cependant, ces dernières années ont montré que les conditions sont beaucoup trop laxistes et que les entreprises du secteur fossile ne pouvaient pas être amenées à changer d'avis. Shell, par exemple, a récemment présenté un plan climatique qui vise à atteindre la neutralité climatique d'ici 2060 - et cela principalement par ce que l'on appelle la « séquestration », c'est-à-dire grâce à des technologies avec lesquelles le CO₂ est filtré de l'air et

¹⁸ Dans les autres cas, l'exclusion totale s'applique

¹⁹ Un rapport d'experts commandé par energie-wende-ja et Greenpeace Suisse montre comment un programme d'impulsion de 16 milliards de francs et un programme de soutien à la demande de 15 milliards de francs permettront de créer environ 70 000 emplois et de remettre la Suisse sur la voie de la Convention de Paris. Les investissements du programme Impulse permettront de réaliser des économies de plusieurs milliards de francs par an pendant 10 ans, car ils réduiront les impacts locaux sur l'environnement et la santé, les coûts climatiques futurs et la dépendance aux combustibles fossiles ([Greenpeace 2020](#)).



stocké. Ces technologies n'existent pas aujourd'hui dans la mesure nécessaire. L'objectif est d'éliminer le CO2 de l'atmosphère par des processus techniques et naturels (par exemple, le stockage du CO2 dans les sols ou dans le bois des forêts). Selon les Académies suisses des arts et des sciences (2018), une telle compensation est possible en petites quantités, mais pas à grande échelle, ou alors elle pose de nombreux problèmes. L'UBS et le CS ont tous deux financé Shell en 2019 à hauteur de 400 millions de dollars chacun. L'UBS a également financé Shell en 2018 à hauteur de 750 millions de dollars américains.

Cependant, nous considérons que l'implication avec des entreprises qui ne sont pas actives dans les combustibles fossiles - mais qui ont quand même une empreinte carbone - est raisonnable à condition que leur stratégie financière soit accessible ouvertement et avec transparence. En principe, les entreprises doivent maintenir une grande transparence quant à la manière dont les mandataires ont voté, à la direction dans laquelle le dialogue évolue et aux mesures qui seront prises si aucun changement significatif n'est obtenu.

Addendum au rapport du Conseil fédéral "Durabilité du secteur financier suisse"

Le 26 juin 2020, le Conseil fédéral a publié un rapport qui, malheureusement, manque complètement l'occasion de faire en sorte que le secteur financier apporte une contribution essentielle à la réalisation des objectifs climatiques mondiaux. La place financière suisse est en train de devenir le feu rouge du climat, loin derrière l'UE. Parce que l'UE est en avance sur la Suisse : Les banques, les fonds de pension et les autres acteurs financiers devront bientôt dévoiler leurs stratégies d'écologisation de leurs investissements. En outre, l'UE exige explicitement que les effets négatifs de leurs investissements sur le climat, l'environnement et la justice sociale soient réduits. Entre-temps, le Conseil fédéral continue de s'appuyer largement sur l'action volontaire. Ce fait souligne la nécessité pour le secteur financier d'agir seul et de ne pas attendre les signaux des politiciens, bien que la grève du climat reconnaisse la pertinence de la réglementation et continuera donc à exercer une pression politique.



Informations générales sur le secteur financier à l'intention des clients

Qu'est-ce qui appartient à la place financière suisse?

Il s'agit des banques suisses (dont le siège est en Suisse), de la Banque nationale suisse, des fonds de pension, des compagnies d'assurance, des gestionnaires de fortune indépendants et des fondations.

Comment la place financière suisse peut-elle rendre compte de ces émissions de gaz à effet de serre?

Par le *financement* : Les banques accordent des prêts à des projets et des entreprises en Suisse et à l'étranger, y compris à ceux qui sont actifs dans le secteur des énergies fossiles et qui sont donc à l'origine de la crise climatique.

Par des *investissements* : Les clients peuvent acheter des actions, des obligations et d'autres titres d'entreprises nuisibles à l'environnement. Chaque banque est également un investisseur à part entière. Cela signifie que les banques prennent également leurs propres décisions quant à l'endroit où elles investissent.

Que pouvons-nous faire?

Il a été explicitement mentionné par les ²⁰experts financiers* que les jeunes en particulier sont considérés comme le groupe d'investissement le plus important, car ce groupe veut investir de manière durable. Et nous, nous pouvons décider nous-mêmes COMMENT et OÙ (avec quel institution) nous investissons notre argent.

- Avez-vous un compte bancaire ? Avez-vous un troisième pilier ?
- Investissez-vous en bourse ?
- Avez-vous une assurance vie ?
- Avez-vous une assurance ménage et/ou responsabilité civile ?
- Vous avez un salaire régulier et vous cotisez au fonds de pension ?

Devenez actif et contactez votre institution financière ! Demandez ce que fait l'institution financière en question pour contrer l'effondrement du climat, exprimez votre inquiétude. Posez-leur les mêmes questions que celles de notre questionnaire (lien). Vous pouvez aussi déjà consulter leur site web et attirer leur attention sur les lacunes, les insuffisances ou le manque de transparence.

Nous sommes donc prêts :

- Renforcer la pression sur notre institution financière existante,
- Lorsque nous investissons, nous ne faisons qu'investir de manière durable,
- si vous n'êtes pas satisfait de votre banque, compagnie d'assurance ou fonds de pension actuels, passez à une banque plus écologique²¹,
- Sensibiliser d'autres personnes à ce problème (par exemple, les hommes politiques mais aussi les parents, les amis ou les journalistes)

²⁰ [Le financement durable en Suisse](#) (2017). Investissements durables : une opportunité unique pour la gestion de fortune privée suisse. Résumé détaillé des dix arguments.

²¹ [Chercheur de comptes](#) (2020). Annuler un compte et changer de banque en 3 étapes



Auteurs :

Annabelle Ehmann, Maya Tharian, Samuel Lüthi et Stephanie Wyss
traduit de l'allemand

Membres du groupe de travail sur la place financière suisse
Grève climatique en Suisse

Publié le 07.07.2020